

Les lanceurs d'alerte, héros ou traîtres ? Les exemples sont connus tant ils sont médiatisés : Julian Assange, Fondateur de WikiLeaks, Edward Snowden qui a rendu public le programme de surveillance de masse de la NSA, Antoine Deltour au Luxembourg avec les révélations de Luxleaks.

En France, citons le Docteur Irène Frachon qui a déclenché l'alerte sur le scandale du Médiateur ou encore Philippe Pichon, ancien commandant de police mis à la retraite d'office pour avoir dénoncé les dysfonctionnements du système de traitement des infractions en 2008. Véritables traîtres aux yeux des États ou des grandes entreprises impliquées, surtout lorsque sont en cause des informations couvertes par le secret ; véritables héros aux yeux des victimes des faits révélés et d'une grande partie de l'opinion publique.

Les lanceurs d'alerte se situent au milieu de l'éternel débat qui confronte liberté et sécurité, transparence et secret, ordre et désordre. En quête d'un statut et d'un cadre, l'ancien gouvernement avait promis une loi. Plusieurs ministres, dont l'ancien Ministre de l'économie et des finances, Michel Sapin, ont présenté un projet qui est devenu la loi du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique.

Il nous est apparu essentiel de réunir l'ensemble des professionnels du droit pour offrir des réponses en associant, sur chaque thème, des universitaires, des juges, des avocats et des directeurs juridiques. C'est l'objet du colloque co-organisé par l'IUP Juriste d'entreprise de l'Université d'Evry-Val d'Essonne (UEVE), le Centre de Recherche Léon Duguit de l'UEVE, le Club des métiers du droit, le TGI de Versailles et la Société Engie Inéo, le 8 décembre 2017, date de l'anniversaire de la loi Sapin II.

**Colloque éligible à la formation professionnelle continue des avocats.**  
**La matinée vaut 3 h de formation. L'après-midi vaut 3 h de formation.**

#### Informations pratiques

Inscription préalable obligatoire :

<https://www.eventbrite.fr/e/billets-les-lanceurs-dalerte-lanniversaire-de-la-loi-sapin-ii-38400732625>

Pour venir au Palais de justice :

- par les transports en commun :

RER C - Gare de Versailles Château Rive gauche

TER U - Gare de Versailles Chantiers

- par l'autoroute :

A86 - Sortie Versailles-Centre/Jouy-en-Josas

A13 - Sortie Versailles-Montreuil



**CRLD** Centre de Recherche  
Léon Duguit

## Les lanceurs d'alerte L'anniversaire de la loi Sapin II



Colloque organisé par le Centre de recherche Léon Duguit  
sous la direction scientifique de Yannick Pagnerre

**Vendredi 8 décembre 2017**  
**Palais de justice - 5 Place André Mignot, 78000 Versailles**



## **Matinée : 9h30 / 12h30**

Droit commun des lanceurs d'alerte

**9h30 - 9h45 : Allocution d'ouverture du colloque**

- **Christophe Mackowiak**, Président du TGI de Versailles

**9h45 - 10h : Libres propos**

- **Philippe Bilger**, Magistrat honoraire et Président de l'Institut de la Parole

**10h - 10h30 : L'alerte en droit européen**

- **Vincent Bouhier**, Maître de conférences HDR en droit public et Doyen de l'Université d'Evry-Val d'Essonne

**10h30 - 11h15 : L'alerte issue de la Loi Sapin II : forces et faiblesses**

- **Sophie Pellet**, Professeur agrégé des facultés de droit, Université de Picardie Jules Vernes

- **Emmanuel Daoud**, Avocat associé, Vigo Avocats

## **Pause**

**11h45 - 12h30 : La pénalisation de l'alerte**

- **Elise Letouzey**, Maître de conférences, Université de Picardie Jules Vernes

- **Emmanuel Grandsire**, Magistrat du parquet au TGI de Versailles

## **Déjeuner**

## **Après-midi : 14h00 / 17h15**

Régimes spéciaux des lanceurs d'alerte

**14h00 - 15h00 : Les lanceurs d'alerte en droit des affaires**

- **Louis Thibierge**, Professeur agrégé des facultés de droit, Université Aix-Marseille

- **Dominique Finidori**, Directrice juridique, Haut Conseil du Commissariat aux Comptes (H3C)

- **Pierre Laporte**, Consultant, ancien directeur juridique d'Areva

**15h00 - 15h45 : Les lanceurs d'alerte en droit social**

- **Krys Pagani**, Avocat associé, Alkyne Avocats, Docteur en droit

- **Thomas Passerone**, Responsable des relations sociales, Entrepouse, Groupe Vinci, Docteur en droit

## **Pause**

**16h00 - 16h30 : Les lanceurs d'alerte en droit public**

- **Serge Slama**, Professeur des universités en droit public, Université Grenoble Alpes

- **Christelle Mazza**, Avocat associé, Cabinet Armide

**16h30 - 17h00 : Rapport de synthèse**

- **Gérard Couturier**, Professeur émérite, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

## **17h00 : Cocktail**